

Grâce à la gestion pilotée* en ETF par LYXOR Asset Management, Altaprofits.com innove à nouveau au sein de ses contrats [Titres@Vie](#), [Titres@Capi](#) et [Titres@Capi-PEA](#)

Paris, le 8 novembre 2016. Altaprofits.com, le pionnier de l'assurance-vie en ligne « sans frais d'entrée » en France (2000), s'allie à LYXOR Asset Management, société de gestion de renom agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, pour permettre aux détenteurs des contrats [Titres@Vie](#), [Titres@Capi](#) et [Titres@Capi-PEA](#) de bénéficier d'une gestion pilotée* innovante à travers un portefeuille 100% investi en ETF (Exchange Traded Fund). Avec ce partenariat et cette nouvelle gestion pilotée, Altaprofits.com renforce l'innovation au sein de ses trois contrats gérés par **SwissLife Assurance et Patrimoine**.

« En 2011, nous avons créé un contrat vraiment révolutionnaire, [Titres@Vie](#); en offrant la possibilité d'investir en titres vifs (actions) dans un contrat d'assurance-vie et de les gérer librement avec un minimum très bas (3 000 €), le contrat est une innovation majeure sur le marché de l'assurance-vie. En 2013 et en 2014, nous avons conçu ses versions capitalisation et PEA, [Titres@Capi](#) et [Titres@Capi-PEA](#)**. Aujourd'hui, dans une période où il est nécessaire qu'un épargnant diversifie sa gestion, avoir la possibilité de le faire également en ETF par un spécialiste de ces OPCVM indiciels, c'est encore une formidable voie à explorer comme moteur de performance.», souligne **Elisabeth Andrey, cofondatrice & Membre du Directoire d'Altaprofits.com**.

L'offre de gestion pilotée repose sur une allocation d'actifs conseillée par LYXOR Asset Management à SwissLife Assurance et Patrimoine. La gestion pilotée combine :

- **une gestion active, avec l'allocation d'actifs comme moteur de performance** : une équipe de gérants expérimentés, soutenue par une équipe de recherche multi-actifs, définit **chaque mois** une allocation afin de s'adapter à l'évolution des marchés financiers,

- **et une gestion passive** : les investissements se font uniquement à partir d'ETF qui présentent l'avantage d'être transparents, simples et à frais réduits. Un Exchange Traded Fund (« ETF ») est un OPCVM indiciel coté en continu qui se traite en bourse comme une action dont l'objectif est de répliquer la performance d'un indice boursier comme le CAC 40 par exemple. « Si vous faites un micro-trottoir en demandant quelles sont les 40 sociétés du CAC 40 (indice français !) ? Moins de 2% des personnes interrogées sauront répondre ! Nous voulons offrir à tous ces épargnants, qui ne sont pas spécialistes des marchés financiers mais qui ont néanmoins besoin de diversifier leurs avoirs, une solution clés en main. Le vieil adage « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier » est toujours de mise », ponctue **Elisabeth Andrey**.

« Nous sommes ravis d'accompagner Altaprofits dans cette offre innovante de gestion pilotée investie 100% en ETF. Nous mettons ainsi toute notre expertise en matière d'allocation d'actifs et d'ETF au service des particuliers. Je suis convaincue que c'est grâce à l'appui de partenaires innovants, et en proposant des solutions clés en main simples et transparentes, que nous rendrons les ETF plus accessibles aux investisseurs particuliers», commente **Clarisse Djabbari, Responsable adjointe ETF et Gestion indicielle** pour **LYXOR Asset Management**.

Via Altaprofits.com, une gestion pilotée :

- **simple** : une exposition aux indices boursiers internationaux,
- **réactive** : rebalancement **mensuel** pour s'adapter aux cycles boursiers,
- **diversifiante** : une stratégie d'investissement sur différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires),
- **à frais réduits** : une allocation exclusivement à base d'ETF.

Le montant minimum d'épargne requis pour bénéficier de la gestion pilotée en ETF dans les contrats [Titres@Vie](#), [Titres@Capi](#) et [Titres@Capi-PEA](#) est de 5 000 euros.

Les frais de gestion des contrats en gestion pilotée*** sont de 1,18 % des sommes gérées en gestion pilotée [LYXOR Asset Management](#), coût auquel s'ajoute les frais de gestion des ETF (autour de 0,30 % de frais de gestion interne à l'ETF selon le choix par [LYXOR Asset Management](#) des ETF dans la gestion pilotée), soit les frais de gestion les plus bas du marché des FinTech (**A titre comparatif, rien que sur les sommes gérées en gestion pilotée : plus de 1,30 % observé sur ce marché avec les mêmes frais de gestion internes à l'ETF**).

Contact presse [Altaprofits.com](#) : Brigitte Huguet
Tél. 01 46 34 78 61 – information-presse@altaprofits.fr

* Dans la gestion pilotée (appelée également gestion déléguée ou gestion sous mandat), le souscripteur bénéficie des conseils d'une société de gestion (ici [LYXOR Asset Management](#)) fournis à la compagnie d'assurance (ici [SwissLife Assurance et Patrimoine](#)). En fonction du mandat de gestion pilotée que le souscripteur a choisi (là, 100 % en ETF), la société de gestion donne régulièrement (ici mensuellement, soit 12 fois/an) à la compagnie d'assurance (dans ce cas, [SwissLife Assurance et Patrimoine](#)), ses recommandations ou conseils. A sa discrétion, la compagnie d'assurance exécute ou n'exécute pas les ordres correspondants.

** Depuis leur création, [Titres@Vie](#), [Titres@Capi](#), [Titres@Capi-PEA](#) ont la double particularité de proposer des titres vifs (actions) en gestion libre (avec seulement 3 000 € d'investissement) et pilotée (par Lazard Frères Gestion) et de permettre à l'épargnant le choix de la multi-gestion, son épargne est alors gérée à la fois en gestion libre (l'épargnant gère lui-même OPCVM, actions, fonds en euros) et en gestion pilotée.

La multi-gestion combine gestion libre et gestion pilotée ; elle est aussi dite « par compartiment » ou encore « multi poches ».

*** En gestion libre, les frais de gestion des contrats sont à 0,60 % pour le fonds en euros et les unités de compte en OPCVM, 0,84 % pour les titres vifs (actions).

À propos de [LYXOR Asset Management Group](#) : Lyxor Asset Management Group ("le groupe Lyxor"), détenu à 100% directement ou indirectement par Société Générale et composé notamment de deux filiales ^{(1) (2)}, est un spécialiste européen de la gestion d'actifs, expert dans tous les styles d'investissement, actif, passif, alternatif. Des ETF à la multi-gestion, avec 119 milliards d'euros* en gestion et en conseil, le groupe Lyxor crée des solutions d'investissement innovantes pour répondre aux enjeux de long terme de la gestion de l'épargne. Grâce à ses experts, à sa tradition d'ingénierie et de recherche, le groupe Lyxor combine quête de performance et gestion du risque.

(1) Lyxor Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP98019.

(2) Lyxor International Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP04024.

* Incluant EUR 15,8 Mds d'encours conseillés. Equivalent à USD 132,8 Mds (incluant USD 17,6 Mds d'encours conseillés), à fin septembre 2016.

À propos d'[Altaprofits.com](#) : En 1999, le marché de la bourse en ligne explose et le Net laisse envisager de nouveaux horizons en matière de e-commerce. S'inspirant d'un modèle online développé depuis quelques années par un courtier en assurances américain, les fondateurs d'[Altaprofits S.A.](#), François Leneveu, Hervé Tisserand, Elisabeth Andrey, décident d'importer le concept pour rajeunir l'assurance-vie et sa distribution en France grâce à l'association d'Internet et de l'informatique ; ils révolutionnent en précurseurs l'assurance-vie en France.

Pour ses épargnants-internautes, dès 2000, [Altaprofits.com](#) développe des outils d'aide à la décision à forte valeur ajoutée utiles à toute stratégie patrimoniale et qui lui sont propres ; c'est le cas de l'« Asset Allocator », logiciel de construction de portefeuille efficient et de choix de fonds personnalisés à partir de critères. [Altaprofits.com](#) a construit ce logiciel en se basant sur la théorie de l'optimisation de portefeuille développée par Harry Markowitz, pour laquelle il a obtenu le prix Nobel en 1990, avec William Sharpe et Merton Miller.

En février 2001, [altaprofits.com](#), première plate-forme d'assurance-vie en ligne, s'ouvre au public et propose son premier contrat avec « Zéro % de frais d'entrée ».

Le site à destination des épargnants particuliers propose :

- de l'assurance-vie, de l'épargne, du placement multi supports déclinés sous différentes fiscalités (contrats d'assurance vie, de capitalisation, ISF, PEA, PEP, loi Madelin, PERP). Les compagnies d'assurance partenaires d'[Altaprofits.com](#) sont aujourd'hui au nombre de trois : Generali Vie (Groupe Generali), Suravenir (Crédit Mutuel Arkéa), SwissLife Assurance et Patrimoine et les contrats de la gamme [Altaprofits.com](#) figurent régulièrement en tête des comparatifs, des classements et reçoivent de nombreuses distinctions de la presse patrimoniale et financière.

- de nombreuses informations juridiques, fiscales et patrimoniales, ... online, par téléphone (via des Conseillers patrimoniaux diplômés en Gestion de Patrimoine), sur rendez-vous.

En résumé, [altaprofits.com](#) est un site visionnaire-pure player de l'assurance-vie, LE créateur de l'assurance-vie en ligne « sans frais d'entrée » en France, la 1^{ère} pure FinTech française née il y a 16 ans.

Altaprofits, courtage d'assurances

Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, <http://www.orias.fr>. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.

Produits financiers et bancaires

Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 278 000 Euros. RCS Paris B 428 671 036. Code NAF: 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris. Tél 01 44 77 12 14.